



# Environnement, retour au Grenelle

Les 268 mesures adoptées en octobre 2007 doivent être mises en œuvre au plus tôt par le Parlement

**L**es histoires de nos organisations sont singulières, nos cultures différentes, nos intérêts parfois divergents. Nous représentons pour partie la diversité de la société française, ses richesses et ses complexités. Mais nous avons un point commun et il est essentiel : nous appartenons à la même communauté humaine et à la même planète. Ensemble, dans le Grenelle de l'environnement, dans un effort d'écoute et de dialogue démocratique, appuyés sur l'expertise et l'expérience des uns et des autres, nous sommes parvenus au même diagnostic : la gravité des enjeux écologiques menace de déstabiliser notre économie, de dégrader nos relations sociales et de nuire irréversiblement aux générations futures. Nous sommes à présent sous une contrainte de temps majeure. Il nous faut réagir sans plus attendre.

Chacun à notre façon, nous nous sommes engagés totalement et sans réserve dans cette démarche. Nous avons laissé nos préjugés à la porte, abandonné nos postures, revisité nos certitudes afin de nous concerter sur les remèdes possibles

et les réformes nécessaires. Nous le redisons ici avec solennité, au-delà des aléas politiques et des conjonctures partisans : le bien commun et l'intérêt collectif sont en jeu. Ce défi appelle de nouvelles attitudes et oblige à un choix de société. Il n'y a rien de plus pressant que de garantir à tous un avenir durable.

C'est dans cet esprit que nous avons travaillé ensemble pour que le Grenelle de l'environnement marque une rupture dans le laisser-aller d'un mode de développement qui brûle ses vaisseaux ; et pour qu'il ouvre en même temps des pistes constructives vers de nouvelles façons de produire, de consommer, de se déplacer, d'innover, de se nourrir, de se loger, d'organiser le territoire, de respecter la nature et, in fine, de vivre ensemble.

Autrement dit, cette réflexion ne se limite pas à des mesures écologiques ; elle porte un véritable projet de société. Les mesures adoptées lors de la table ronde finale du Grenelle de l'environnement, à l'automne 2007, visent à répondre aux priorités les plus urgentes. Elles sont sans doute encore insuffisantes et doivent être améliorées dans un processus permanent de réformes négociées, dans

le cadre d'autres Grenelle. Certaines peuvent apparaître difficiles.

Mais, pour nous, il n'y a pas d'alternative. Si les 268 mesures adoptées fin octobre 2007 ne sont pas mises en œuvre résolument, si ce signal pour une profonde mutation n'est pas envoyé, vite, force sera alors de constater que nous aurons consenti à perpétuer les erreurs du passé, avec des conséquences économiques et sociales désastreuses.

Chaque jour apporte la confirmation que, loin de se résorber, la crise des ressources naturelles, de la biodiversité et des équilibres climatiques s'aggrave. La forte hausse (qui pourrait prendre des formes vertigineuses) du prix du pétrole et du gaz comme celle des produits alimentaires sont des révélateurs puissants qui commencent à exercer leurs ravages sur les catégories sociales les plus exposées.

Malgré les initiatives des collectivités territoriales et des entreprises, malgré la prise de conscience et la mobilisation des organisations professionnelles et syndicales, quelles que soient les innovations technologiques, en dépit aussi des efforts individuels et des progrès collectifs, la ligne de front recule. Nous ne nous situe-



rons pas à hauteur des enjeux en agissant à la marge, par des adaptations sectorielles et ponctuelles. Il faut anticiper sur une autre logique et c'est bien l'esprit des négociations du Grenelle. Elles invitent chacun – politiques, administratifs, entrepreneurs et dirigeants d'entreprises, ingénieurs, chercheurs, syndicalistes, acteurs sociaux et associatifs, citoyens – à exercer sa responsabilité, au niveau qui est le sien, pour inverser la tendance. Soyons au rendez-vous !

Voilà pourquoi il nous apparaît crucial de revenir au plus tôt au Grenelle pour en faire une priorité politique. Or, ces derniers temps, un sentiment d'enlisement et d'essoufflement de la dynamique s'est fait jour parmi les acteurs du Grenelle. Des tentations de retour en arrière s'expriment ici et là. Des pressions s'accumulent. Des questions essentielles comme celle des financements ne sont toujours pas abordées. Certes, l'administration a sa feuille de route et elle travaille à rendre opérationnelles la plupart des mesures décidées.

Certes, le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable est renforcé dans ses attributions et il s'attache à porter les mesures du Grenelle. Mais rien de suffisant ne s'est encore traduit en actes et les résultats se font attendre. De notre point de vue, les engagements du président de la République pris à l'issue du Grenelle sont toujours d'actualité mais force est de constater qu'ils sont absents des récentes déclarations du gouvernement. Il est donc urgent de reprendre la main, d'accélérer le pas, de refuser les dilutions, de bousculer les habitudes.

C'est maintenant aux élus de la nation, après la reprise des travaux de l'Assemblée nationale et du Sénat, qu'il revient de s'impliquer. Une loi d'orientation reprenant les principaux choix arrêtés lors de la table ronde finale va leur être soumise de même que toute une série de mesures concernant de nombreux aspects de la vie quotidienne de nos concitoyens. Les députés et les sénateurs sont, à leur tour, placés devant leurs responsabilités. Elles sont immenses. Dans la suite de l'élan impulsé avec les principaux représentants de la société civile et des forces vives du pays, nous attendons d'eux qu'ils encouragent et renforcent le mouvement vers l'absolue nécessité du changement de société que le Grenelle de l'environnement préconise.

La France va accéder prochainement à la présidence de l'Union européenne au moment où des dossiers décisifs vont être discutés. Elle a fait connaître, par son gouvernement, sa volonté de faire de l'impératif écologique sa priorité. Avec un Grenelle de l'environnement effectivement mis en application à l'échelle nationale, il est évident que sa crédibilité et ses propositions s'en trouveraient renforcées au niveau continental. ■

**Collectivités territoriales :** Marc Censi, Assemblée des communautés de France ; **Claudy Lebreton**, Assemblée des départements de France ; **Jacques Pélissard**, Association des maires de France ; **Jean-Jack Queyranne**, Assemblée des régions de France.

**Employeurs :** Jean-Pierre Clamadieu, Medef ; **Guillaume de Bodard**, CGPME.  
**ONG :** **Claude Bascompte**, Les Amis de la Terre ; **Allain Bougrain-Dubourg**, Ligue pour la protection des oiseaux ; **Claude Dumont**, WWF ; **Sébastien Genest**, France nature environnement ; **Nicolas Hulot**, Fondation Nicolas Hulot ; **Yannick Jadot**, Greenpeace ; **Hubert Reeves**, Ligue-ROC ; **Nadir Saïfi**, Ecologie sans frontière.  
**Syndicats :** **Jean-Frédéric Dreyfus**, CFE-CGC ; **Marcel Grignard**, CFTD ; **Bernard Ibal**, CFTC ; **Bernard Saincy**, CGT.